



**ALLUMONS  
ENSEMBLE  
LA FLAMME DE  
LA PROFESSION**

Mandature 2020-2024

CRCC

COMPAGNIE  
REGIONALE DES  
COMMISSAIRES AUX  
COMPTES

PARIS

La victoire est une course collective : c'est en unissant nos forces, en jouant chaque passe ensemble, que nous franchissons la ligne d'arrivée.

## Merci !

Nabaète ABDELLI, Annie, ADDI, Miassa AIDOU, Lamia ALLOULI, Serge ANOUCHIAN, Olivier ARTHAUD, Jean-Luc AUSTIN, Laurent BENOUDIZ, Sylvain BOCCON-GIBAUD, Maud BODIN VERALDI, Camille BOIVIN, Elisa BONNEFEMME, Gilles BOSIGER, Jean-Charles BOUCHER, André François BOUVIER-FERRENTI, Mickaël BRUN, Frédéric BURBAND, Léonore CAIVEAU-PARTULA, Julien CATANESE, Vincent CELESTE, Gael Teiki CLOLUS, Sabrina COHEN, Christine COSTARD, Laetitia COURVOISIER, Sophie DARDE-PAVARD, Georges DE MONTGOLFIER, Cécile DE SAINT MICHEL, Cyril DEGRILART, Florence DENOS DARRAS, Jean-Michel DENYS, Laetitia DESGRANGES, Kristell DICHARRY, Sébastien DIENE, Emilie DOYEN PROUDOM, Laurent DUPAS, Laurent ECHAUZIER, Isabelle FAUJOUR, Fatima FEDE, Melissa FILET, Jérémy FILIEUL, Jean-Marc FLEURY, Christiane FÖLL, Dieneba GANDEGA, Ramon GONZALEZ, Frédéric GOUVET, Vincent HAMOU, Chantal HONIGMAN, Pascal HOUSSEAU, Anna IACONELLI, Angela IBANEZ, Shervin JANANI, Marine JULIEN, Vincent LACOMME, Stéphanie LAPORTE, Joëlle LASRY, Narjisse LEKEHAL, Géraldine LERY, Delphine L'HABITANT, Marjorie LOHEZ, Ugo LOPEZ, Catherine LOSSY, Steeve MANLIUS, José MARRAUD DES GROTTES, Bénédicte MARRET, Patricia MARTINS-COUDERC, Alexandre MESCHBERGER, Nathalia MIRAKOFF, Vincent MOLINIE, Sandra MONIER, David MOUEZA, Grégory MOUY, Paul-Louis NETTER, Yannick OLLIVIER, Pierre PARESYS, Jean-Pierre PATOU, Arnaud PERICARD, Nicolas POUSSY, Didier-Yves RACAPE, Corinne REBAA, Florence REBOUL, Angélique REGNARD, Michel RETOURNE, Célia ROBERT, Pascal ROBERT, Virginie ROITMAN, Olivier SALUSTRO, Boris SAUVAGE, Laura SETTI, Boris STOYKOV, Christian TESSIOT, Julien TORKAZ, Fabrice VIDAL, Philippe VINCENT, Serge YABLONSKY, Julien YOUNES, Denis ZAGO, Nathalie ZOA, Joseph ZORGNOTTI...

Vincent Reynier, Président de la CRCC de Paris

**Graphisme :** Nicolas Roth

**Vidéos :** FOTILO

**Photographies :** Valérie Jacob

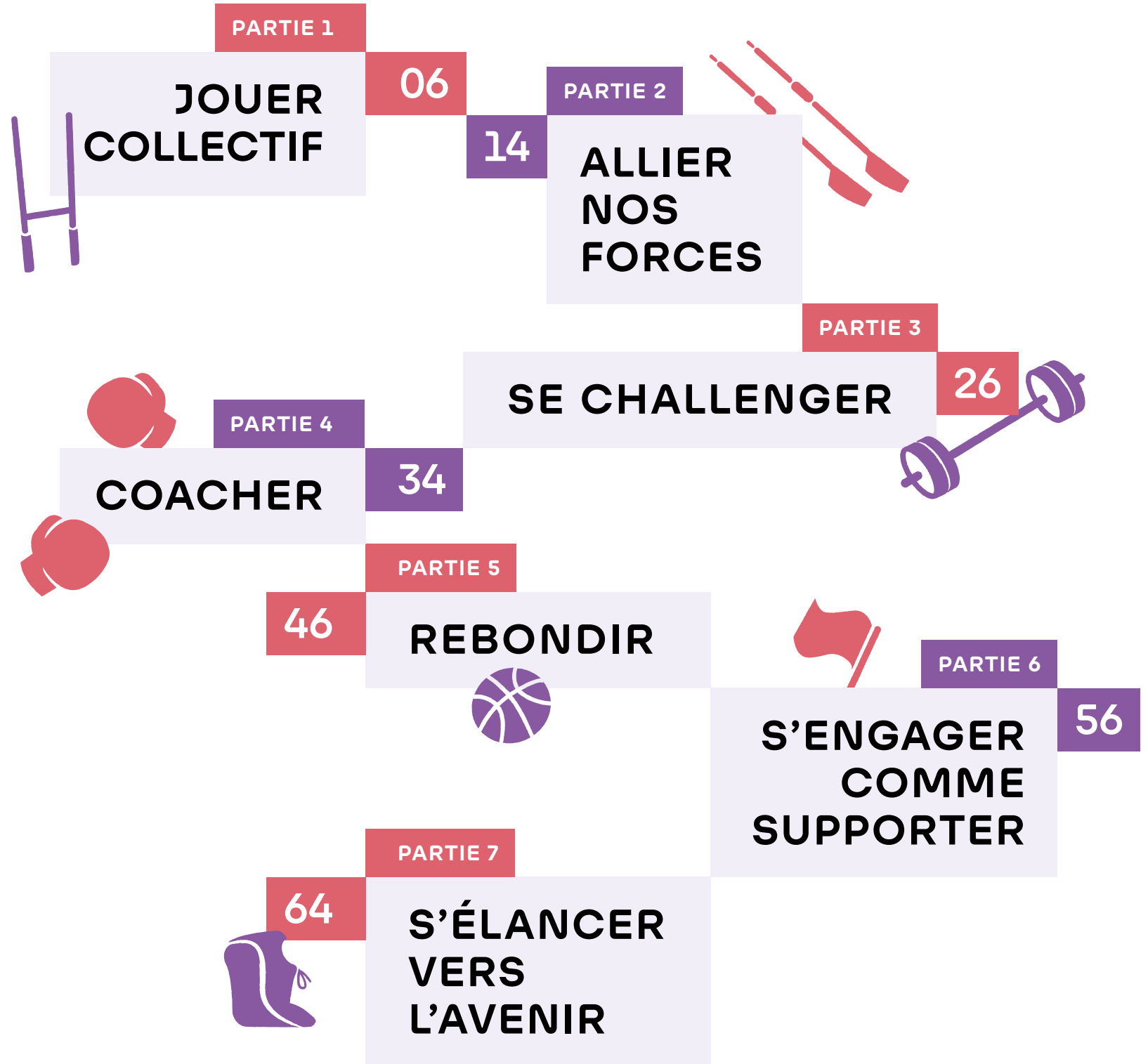






Photo de groupe des élus et permanents de la CRCC de Paris présents lors du Conseil Régional du 28 mars 2024

# EDITO

Depuis le début de cette mandature en 2020, j'ai toujours éprouvé une profonde gratitude envers chacun d'entre vous. **Chères consœurs, chers confrères, chers membres de la CRCC de Paris, chers partenaires, cher(e)s ami(e)s**, oui, beaucoup de gratitude, car avec l'ensemble des élus nous avons ressenti pendant ces quatre années une véritable confiance, nous invitant à nous investir ensemble pour notre profession.

Nous avons joué **COLLECTIF** et su **ALLIER NOS FORCES** pour faire face aux défis. De la sortie de la crise du COVID à aujourd'hui, la CRCC de Paris s'est pleinement engagée dans une démarche d'affirmation de notre rôle sociétal et du caractère incontournable de notre utilité dans la prévention des difficultés des entreprises. Pour cela, nous avons œuvré en équipe, en cultivant notamment une étroite relation avec le Tribunal de Commerce de Paris.

Nous avons dû aussi **NOUS CHALLENGER**, nous réinventer. C'est ainsi que nous avons cru en « la destruction créatrice », catalysant notre capacité à **REBONDIR**, à adopter de nouvelles missions, à intégrer des outils plus modernes au service de notre profession et de nos missions d'audit qui se diversifient de plus en plus.

Notre rôle a été de nous positionner en véritable **COACH** en mettant en place de nombreuses formations gratuites. Se former pour répondre, certes, aux obligations triennales de formation, mais surtout pour restituer une image exemplaire de notre métier en mettant en avant notre expertise dans le monde économique.

Nous avons toujours eu le souci de nous **ENGAGER COMME SUPPORTER** de notre profession, des jeunes étudiants, des nouveaux inscrits, de l'ensemble des CAC inscrits à la compagnie, et de soutenir l'exercice libéral de la profession.

Nous avons voulu nous **ÉLANCER VERS L'AVENIR** avec optimisme et détermination.

Cet avenir est déjà notre quotidien et les enjeux restent immenses : l'audit de durabilité, la cybersécurité, la démocratisation de l'intelligence artificielle, les nouvelles réglementations, mais aussi l'accès à la profession, le recrutement au sein de nos cabinets, la fidélisation de nos collaborateurs... Nous restons toujours mobilisés pour contribuer activement à préparer notre profession aux défis de demain.

Ensemble, nous avons consolidé nos acquis et participé au renforcement d'une profession plus attractive, dynamique et résiliente. Je suis fier du chemin parcouru et confiant dans les perspectives de notre Compagnie. Lors de cette mandature, nous avons tous ravivé la flamme de notre profession, et je formule des vœux pour qu'elle brille encore très longtemps !

**Vincent Reynier**  
Président de la CRCC de Paris



# JOUER COLLECTIF

“

L'équipe est la société humaine la mieux réglée aux dimensions de l'action commune et de l'amitié.

**Jean Prévost**  
*Plaisirs des sports*

L'équipe 2020-2024 de la CRCC de Paris pourrait être comparée à une équipe de rugby, un sport qui enseigne que rien de grand ne se fait seul.

Chaque décision a été prise collectivement, et c'est cette solidarité, du bureau, à l'ensemble des élus sans oublier nos permanents, qui a caractérisé cette mandature. Le sens du service et le fair-play ont toujours guidé nos actions, car ensemble, on gagne toujours. Chaque membre sait que sa contribution est essentielle à notre victoire collective et c'est cette unité qui nous a permis de relever des défis ambitieux.

## Des commissions engagées

Nos commissions ont voulu favoriser la compétence plutôt que l'appartenance. Les Commissions Juridique et Prévention des Difficultés ont accueilli des professionnels divers (juges du Tribunal de Commerce, procureur et administrateur judiciaire...). En parallèle, des liens fréquents étaient entretenus avec les magistrats du parquet de la Cour d'appel de Paris.

La Commission Audit Informatique a pu bénéficier de l'appui précieux d'auditeurs de systèmes d'informations membres de l'association internationale ISACA.

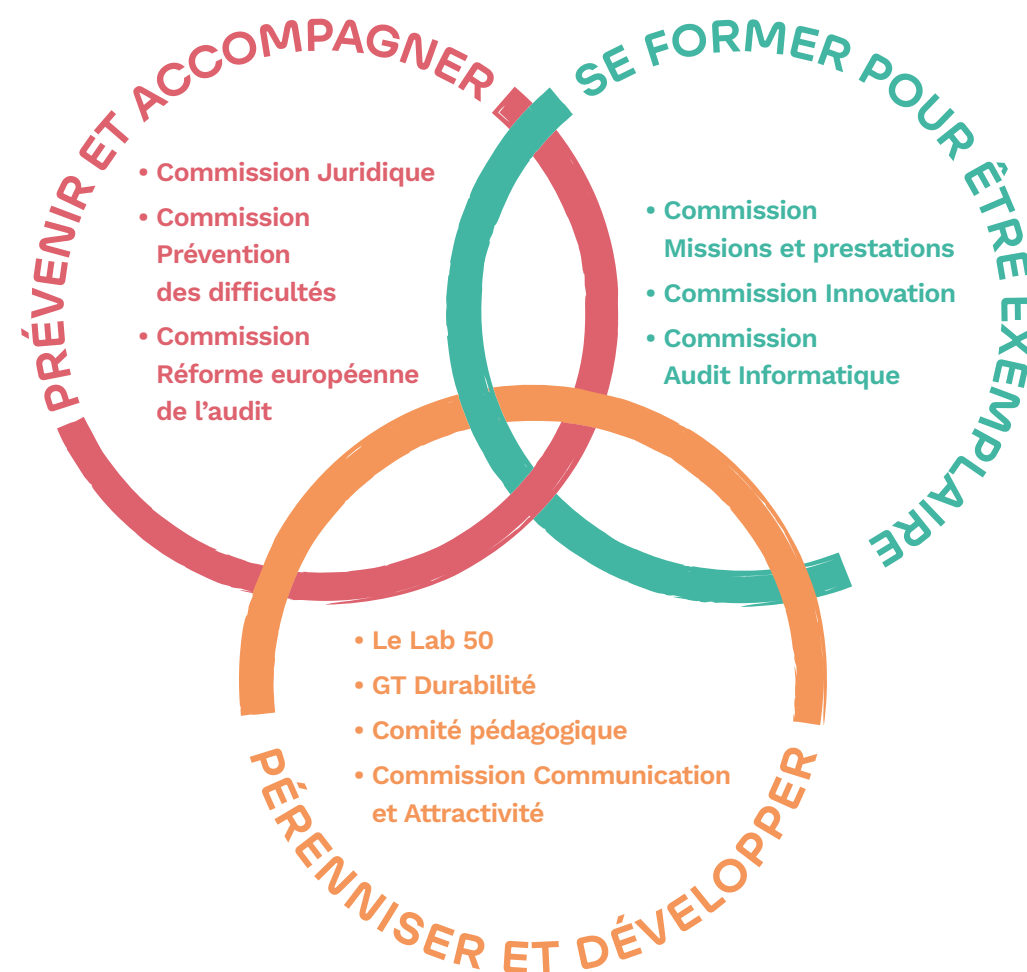
De même le Lab50, a accueilli des data scientists, des représentants de la sphère publique et des membres d'organismes de recherche.

Cette diversité a enrichi notre collectif, chacun apportant son expertise unique.

## Panorama des commissions de la mandature 2020-2024

Les commissions ont œuvré à la réalisation des grands axes de la mandature tels que fixés en 2020, à savoir :

- prévenir et accompagner
- se former pour être exemplaire
- pérenniser et développer.



## Un tissu institutionnel fort

Notre collaboration s'est étendue naturellement aux autres institutions et partenaires de la profession. L'équipe de la CRCC a travaillé en synergie avec le CJEC et l'ANECS Ile de France, partenaires centraux pour l'avenir de notre profession. En 2021, leurs présidents ont intégré la Commission Communication et Attractivité, nous permettant de mieux comprendre les attentes des jeunes consœurs et confrères et d'affiner nos actions pour répondre à leurs besoins. Les rencontres « Les CAC de demain, c'est vous ! » sont nées de ce partenariat. Elles ont donné lieu à de riches moments d'échange, rythmées par des témoignages de professionnels aguerris dans le but de délivrer de précieux conseils aux jeunes impétrants.



La CRCC de Paris a étroitement collaboré avec d'autres CRCC, y compris les plus lointaines : les CRCC de Fort-de-France et de Basse-Terre. Nous avons régulièrement partagé nos meilleures pratiques et ressources en matière d'obligation de formation, dans le cadre du dispositif « Objectif CAC 120 ». Cette solidarité faisant écho à nos va-

leurs professionnelles de confraternité, nous a toujours permis d'apprendre les uns des autres et de progresser ensemble. Elle s'est particulièrement illustrée lors des deux éditions des « Rendez-vous de l'Audit aux Antilles » organisées en 2022 et 2023.

Nous avons aussi naturellement travaillé en coordination avec nos instances nationales. La CRCC de Paris a toujours été présente, prête à défendre ses membres, principalement issus de petits et moyens cabinets que ce soit pour refuser des normes inacceptables pour tous les professionnels que lors des menaces sur le co-commissariat ou encore lors des attaques insensées sur les seuils. Nous avons toujours défendu lors de cette mandature avec vigueur la liberté de choix et l'indépendance dans l'exercice de notre métier.

## Le 50 rue de Londres, un terrain de jeu commun avec l'OEC de Paris-Île-de-France

Avec l'OEC Paris IDF, nous avons joué collectif durant cette mandature. Ensemble, nous avons mené de nombreuses actions pour faciliter la dualité de notre profession, où la plupart des commissaires aux comptes sont experts-comptables, et nous engageons des collaborateurs pour nos deux activités.

Des succès concrets et répétés sont venus compléter le tableau des médailles communes entre nos deux institutions : les Universités d'été, notre école Sup'Expertise, ou encore notre centre d'affaires Luca. L'OEC Paris IDF nous a également rejoint sur nos dispositifs d'attractivité Make it Easy et Audit Party, sans oublier notre dernier né, B.Confrat, la plateforme de confraternité qui facilite la co-maitrise de stage entre EC et CAC.

Nous avons aussi au cours de cette mandature privilégié l'intérêt commun de tous les professionnels du territoire en associant la CRCC de Versailles et du Centre dans plusieurs de nos actions.

## Nombre d'inscrits

### Personnes physiques

environ

2600

Sur les 4 ans

### Personnes morales

1600  
à 1700

entre 2020  
et 2024





## Des femmes et des hommes avant tout

Cette mandature s'est véritablement distinguée par les qualités de nombreuses femmes et hommes qui l'ont animé. Chaque rencontre, chaque échange, chaque défi relevé ensemble a forgé des liens forts et durables.

Nous ne pouvons faire ce bilan sans évoquer avec émotion la disparition de ceux qui ont tant marqué la CRCC de Paris : Anna Iaconelli, fidèle collaboratrice de la Compagnie durant 40 ans, Christian Tessiot et Ramon Gonzalez, anciens confrères juges du Tribunal de commerce de Paris et membres de la commission juridique. Leur mémoire sera toujours pour nous tous source d'inspiration.

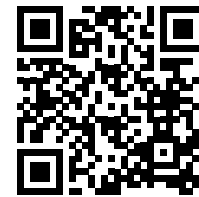
INTERVIEW



# Virginie Roitman

Présidente de l'OEC Paris IDF

Retrouvez l'interview dans son intégralité



“ Si la CRCC était un sport ça serait le tir à l'arc : Calme, précision, gestion de la distance. ”



ALLIER  
— NOS —  
FORCES

“

Nulle part je n'ai  
autant appris  
sur moi et sur les  
autres que sur un  
terrain de football.

**Jorge Valdano**

*Footballeur et entraîneur argentin*

À l'image des sports collectifs où la communication et la coordination sont essentielles, la CRCC de Paris a travaillé en étroite collaboration avec ses partenaires pour relever les défis économiques et politiques, mais aussi pour faire rayonner la profession. Qu'il s'agisse de jouer en défense, en attaque, ou en position d'arbitres, nous nous sommes adaptés à nos partenaires de jeu afin d'atteindre nos objectifs. Ainsi, nous avons mobilisé nos forces pour travailler avec les écoles, le monde judiciaire, le parlement, les notaires, les avocats, la Chambre de commerce et d'industrie de Paris d'Ile de France et tout notre écosystème.

## Être entraîneur : transmettre la flamme de l'excellence

Notre engagement envers la sphère étudiante et le corps enseignant a constitué un des piliers de notre mandature.

Tel un coach, la Commission Attractivité ambassadeur de la CRCC de Paris est allée à la rencontre des étudiants, tout en poursuivant nos relations avec les professeurs.

En établissant des partenariats solides avec les universités Paris Panthéon-Sorbonne, Paris-Dauphine, Gustave Eiffel, Paris-Est Créteil, Paris-Saclay, et des institutions reconnues dans la formation initiale comme l'ENOES et Sup'Expertise notre propre école, nous avons recruté et formé une équipe de sélectionneurs talentueux tous engagés à préparer les talents de demain.

Présenter les métiers du chiffre et la diversité des modes d'exercice, partager nos expériences, être présents lors des remises de diplômes, mais aussi créer des supports pédagogiques pour le corps enseignant, ont été autant d'actions décisives dans notre mission de transmission. Aujourd'hui, nous collaborons avec 150 écoles couvrant les différentes voies d'accès à la profession : Masters CCA, DSCG, etc.





## Savoir se défendre : parer aux attaques contre les entreprises et promouvoir le modèle français de l'audit sur le terrain européen

Début 2021, nous avons formé une équipe compétente et agile autour d'une commission dédiée à la prévention des entreprises dans le contexte de la crise sanitaire. La journée de formation « Prévention des difficultés : tous mobilisés ! » rassemblant près de 500 participants le 6 juillet 2021 au théâtre Mogador, fut notre premier grand match, où nous avons pu apprécier la présence de Madame Florence Peybernès, tout juste nommée présidente du H3C, ainsi que Paul-Louis Netter, président du Tribunal de Commerce de Paris.

La même année, nous nous sommes investis dans les travaux préparatoires de la révision des textes de la Directive et du Règlement sur l'audit, annoncée par la Commissaire européenne McGuinness le 27 mai 2021 via notre Commission « Réforme européenne de l'audit ». Nous nous sommes mobilisés pour défendre la diversité des différents modes d'exercice de notre profession, contribuer à lutter contre la concentration du marché de l'audit ainsi qu'à promouvoir le co-commissariat aux comptes.



Assemblée Nationale - Vincent REYNIER et Sabrina COHEN

## Promouvoir notre utilité publique

Notre engagement s'est poursuivi lorsque la commission des finances en 2023 nous a auditionné sur la mission d'information sur les différentiels de fiscalité entre entreprises. Notre message était simple : le CAC est au service de l'intérêt général. Les commissaires aux comptes participent à la confiance en certifiant les comptes annuels de l'entreprise et en attestant de leur régularité et de leur sincérité. En s'appuyant sur nos travaux, l'administration pourrait d'autant mieux contrôler que les règles fiscales dérogatoires seraient peu nombreuses. Nous avons affirmé que nous avons un véritable rôle à jouer.





# Jean-Paul Mattéi

Député, membre de la Commission des finances, notaire

Retrouvez  
l'interview  
dans son  
intégralité



“ Nos professions sont faites de savoir, d'expériences mais aussi de beaucoup d'humanité. ”

## Être attaquant, quand notre profession est en danger

Ne dit-on pas que « la meilleure défense, c'est l'attaque » ?

Défendre les intérêts de notre profession et notamment ceux des petits et moyens cabinets a toujours été au cœur de nos actions. Face à des enjeux critiques tels que l'application des nouveaux seuils du décret du 28 février 2024, la CRCC de Paris n'a pas hésité à prendre position, la première, en s'appuyant sur une analyse de l'ANSA, pour affirmer que les nominations et renouvellements des commissaires aux comptes pour les exercices clos en 2024 devaient être appréciés à l'aune des seuils précédents.

De même, lorsque le Ministère de l'Économie et des Finances a distillé des informations en mars 2024 confirmant son souhait de relever une nouvelle fois les seuils, nous avons immédiatement agi. La CRCC de Paris a appelé à la mobilisation générale pour dénoncer l'influence disproportionnée de Bercy sur la place Vendôme quant au sort de la profession. Nous avons immédiatement lancé une étude pour évaluer l'impact que pourrait avoir cette mesure sur nos 2600 membres si elle était adoptée et avons en parallèle entrepris nos propres démarches pour préparer des actions de lobbying destinées à partager nos analyses et propositions aux décideurs. Bien que nous ayons remporté un match, nous ne pouvons pas prétendre à avoir remporté la victoire finale. En espérant ne plus être contraint à défendre en permanence notre droit de vivre, nous sommes prêts à démontrer encore une fois notre capacité à unir nos forces.

# Dialogue entre la CRCC de Paris et le H3C, devenu H2A/Focus sur les procédures disciplinaires

## INTERVIEW



## Thierry Ramonatxo

**Ancien Rapporteur général de la H2A, magistrat de l'ordre judiciaire**

**Vous avez été un de nos premiers supporters lors de la conférence « Procédure disciplinaire et défense confrères : Affaires sensibles ? » le 14 décembre 2021. Pouvez-vous commenter cet évènement ? et ses suites ?**

J'ai soutenu l'idée de cette conférence dès le début car elle abordait la procédure disciplinaire, une source majeure d'inquiétude pour les commissaires aux comptes à cause des sanctions encourues. Cet événement visait à clarifier la nature des contentieux et des sanctions, dissipant les fausses idées sur le rôle du H3C et de son rapporteur général. La conférence a été un succès, favorisant les échanges avec le régulateur et inspirant une initiative similaire de la CNCC l'année suivante.

**Le monde du sport a des valeurs qui font échos à celles de nos professions de CAC et de magistrat. Quelle valeur vous tient le plus à cœur ?**

La valeur qui me tient le plus à cœur est le collectif, essentiel pour faire avancer des projets et promouvoir des actions avec efficacité. Les qualités reconnues chez les sportifs de haut niveau, telles que l'humilité, la persévérance et la capacité de rebondir après un échec, se retrouvent aussi dans ma pratique professionnelle quotidienne.

**Pour vous, le futur de la profession de CAC serait semblable à : un grand plongeur ? un marathon ? un passage de relais ?**

L'idée qui me vient assez spontanément à l'esprit est celle d'un passage de relais, notamment avec l'avènement de l'audit de durabilité qui constituera pour les années futures un facteur d'attractivité notamment parmi les nouvelles générations d'auditeurs aux côtés du métier de l'audit financier.

**Si la CRCC était un sport, elle serait...**

Un compétiteur dans l'athlétisme et plus particulièrement un coureur de fond, habitué à gérer ses efforts et ses ressources au mieux pour remplir ses missions.

**Si les magistrats étaient des sportifs, ils seraient...**

Un coureur de 400 m haies, habitué en permanence à passer au-dessus des difficultés pour atteindre ses objectifs.

**Si le CAC était un sportif, il serait...**

Un coureur relayeur du 4x400m, s'appuyant sur un collectif (équipe d'audit) et gérant avec efficacité le temps qui est toujours compté et ses ressources pour franchir... la ligne d'arrivée chaque année !

## Être meneur de jeu : avoir une vision d'ensemble du terrain de jeu

Des événements tels que Transfair illustrent parfaitement l'utilité de interprofessionnalité. Cette rencontre annuelle, orchestrée en partenariat avec l'OEC Paris Île de France, la CCI de Paris, la Chambre des Notaires de Paris et le Barreau de Paris, nous permet d'échanger et de travailler sur les enjeux de croissance économique, maintien de l'emploi, et de compétitivité que comportent la transmission et la reprise d'entreprises.

Chaque année, c'est pour les cédants et les repreneurs, 30 heures d'enseignements stratégiques sur les écueils à éviter et les opportunités à saisir, du networking, des consultations confidentielles et personnalisées. Pour les professionnels du droit et du chiffre ce sont des formations offrant des clés pour développer de nouvelles missions, et aussi l'occasion de perfectionner ses connaissances en matière de transmission d'entreprise.

Jouer collectif, allier nos forces : à travers ces actions, nous avons toujours voulu protéger les intérêts de nos membres et œuvrer pour une profession fédératrice et transparente. Chaque victoire sur le terrain législatif, éducatif, entrepreneurial, a renforcé notre détermination à nous surpasser. Pour atteindre notre but, nous avons dû savoir nous challenger.



Éric Dupont-Moretti, ministre de la Justice et Florence Peybernes, présidente de la H2A.



Vincent Reynier et Olivia Grégoire, ministre déléguée chargée des Petites et Moyennes Entreprises, du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme



La victoire c'est  
de donner le meilleur  
de vous-même.  
Si vous avez  
donné le meilleur,  
vous avez gagné.

**Bill Bowerman**

*Entraîneur sportif, créateur de Nike*



Dans notre profession, tout comme dans le sport, la capacité à se challenger et à se dépasser est primordiale. À la CRCC de Paris, nous avons adopté cette philosophie en nous emparant des innovations pour servir au mieux nos membres et notre profession.

## Contrôle d'activité, le challenge de la qualité pour tous

Le Code de commerce impose aux commissaires aux comptes des contrôles périodiques, souvent perçus comme une épreuve complexe.

Consciente de cette perception, l'équipe du contrôle d'activité de la CRCC de Paris composée d'élus, de permanents et d'une cinquantaine de contrôleurs a toujours eu vocation d'apporter un service pédagogique et confraternel. Elle met tout en œuvre pour transformer ces contrôles en opportunités pour les contrôlés, et améliorer leur organisation, leurs méthodes et process.

Si l'équipe des contrôleurs applique rigoureusement les orientations édictées par la H2A, elle n'hésite pas, malgré le volume de contrôles (25% des contrôles nationaux), à réaliser tous les ans à renforcer l'information des contrôlés en amont de la procédure, à travers des supports et des réunions dédiés.

En parallèle, pour les aider à exercer leur mission de contrôle dans les meilleures conditions, les contrôleurs d'activité sont formés afin de partager les mêmes pratiques et outils. Esprit de cohésion et confraternité sont moteurs au sein de l'équipe du contrôle d'activité de la CRCC de Paris.

Grâce à ces initiatives, les commissaires aux comptes ayant fait l'objet de contrôles ont souvent pu les aborder de manière plus sereine et positive.

Nous devons remercier l'équipe du contrôle d'activité qui s'engage à travers chaque nouvelle campagne, en faveur de la performance des cabinets et de l'amélioration continue de la qualité de nos travaux d'audit.

## Moderniser nos outils au service de nos nouvelles missions

La loi PACTE a relevé les seuils d'intervention des commissaires aux comptes, incitant nos membres à développer de nouvelles missions. En 2022, La commission Missions et prestations de la CRCC de Paris a développé TaxMatch, un outil d'assistance au diagnostic fiscal en partenariat avec les Éditions Francis Lefebvre. Cet outil accessible en ligne, connecté aux bases de données d'entreprises et aux ressources fiscales, assiste les commissaires aux comptes dans leurs diagnostics, offrant ainsi une réponse adaptée aux nouvelles exigences légales et contractuelles.

Dans le même esprit, notre partenariat avec Epsilon Research offre aux CAC des tarifs préférentiels pour accéder à la base de données transactionnelles EMAT,



bénéfique pour sécuriser les évaluations et tests de dépréciation à moindre coût. Cet accès privilégié a renforcé la qualité et la précision des missions d'évaluation, de commissariat aux apports, de fusion-acquisition et de levées de fonds.

## Challenger son cabinet avec la transformation numérique

À l'instar de nombreux secteurs, notre profession fait face la transition numérique. La digitalisation et le traitement des data ne sont plus une option mais une nécessité pour rester efficace et compétitif. C'est dans ce contexte que nous avons mis à la disposition des cabinets les outils recourant aux technologies les plus pointues.

Le développement et la diffusion de VizNow, une de nos actions majeures veut avant tout être l'antichambre de l'entrée des CAC dans l'ère de la data.

Initié lors de la précédente mandature, ce chantier emblématique a pris une forme opérationnelle dès 2021 grâce à l'expertise et au dynamisme constant des membres de la commission Audit informatique. La Compagnie a ainsi pu développer et diffuser, et ce, gratuitement pour les CAC de la CRCC de Paris, le premier outil d'aide à l'audit sur Power BI, le logiciel de data analyse et data visualisation de Microsoft. VizNow permet ainsi de réaliser des revues analytiques avec rapidité, exhaustivité et d'apporter une véritable aide à l'analyse.

Sa diffusion a été rythmée par de nombreux webinaires de présentation et encouragée par une offre de formation *via* Sup'Expertise, gratuite pour les nouveaux inscrits, de façon à leur permettre de tirer le meilleur parti de l'outil.

Une diffusion également géographique. Souhaitant essayer et partager cette innovation au-delà de ses frontières, la CRCC a conclu un partenariat avec d'autres Compagnies : Hauts de France, Lyon-Riom, Aix-Bastia, Basse-Terre et Fort-de-France.

À ce jour, la communauté des utilisateurs de l'outil Viznow représente près de 1000 professionnels. Elle s'est enrichie depuis avril 2023 d'une communauté (le Club VizNow) qui se réunit plusieurs fois par an pour échanger sur les bonnes pratiques et les cas d'usages afin d'utiliser au mieux la business intelligence au sein des missions.

L'intelligence artificielle, souvent perçue comme une technologie de rupture, représente également une formidable opportunité d'optimiser nos pratiques. À l'initiative de la commission Innovation, notre partenariat avec l'éditeur Inferensia a permis d'introduire un nouvel outil en 2023 : Kantik qui utilise l'IA pour analyser en continu et en temps réel les opérations de fichiers d'écritures comptables, facilitant ainsi la détection des fraudes.

Se challenger, c'est aussi tester nos process pour maîtriser les innovations d'aujourd'hui, renforçant ainsi notre efficacité et notre fiabilité.

La transformation numérique et l'adoption de l'IA ne sont pas de simples évolutions technologiques : elles redéfinissent nos manières de travailler et d'interagir. En nous adaptant à ces nouvelles réalités, nous préparons notre profession pour l'avenir, où l'humain et l'expertise professionnelle resteront au cœur de nos missions. Comme une équipe qui ajuste ses stratégies en fonction de l'évolution des règles du jeu, nous intégrons ces innovations pour rester compétitifs et performants, prêts à affronter les défis de demain.

## Les Trophées des Entrepreneurs, pour challenger l'innovation et célébrer l'esprit entrepreneurial

En 2022, à travers la commission Innovation, nous avons lancé les Trophées des Entrepreneurs pour mettre en lumière le rôle crucial des commissaires aux comptes auprès des jeunes entreprises à forte croissance. Cet événement a renforcé notre reconnaissance au sein de notre environnement économique, soulignant notre engagement à soutenir l'innovation et la croissance.

Les Trophées des Entrepreneurs ne sont pas seulement une célébration de la réussite ; ils symbolisent notre volonté de jouer un rôle actif dans le développement des start-ups via notre expertise de commissaire aux comptes.

La première édition en **2023**, a permis de récompenser **4** entreprises, parmi les **11** candidats dans les quatre catégories **Performance, Transparence financière, Export, et Prix coup de cœur.**

La deuxième édition a eu lieu en **Mars 2024** candidatures élargies aux entrepreneurs (**37** Dossiers reçus) et non plus réservées aux seuls startupper, et enfin refonte des catégories (**performance financière, résilience entrepreneuriale, et innovation entrepreneuriale**).

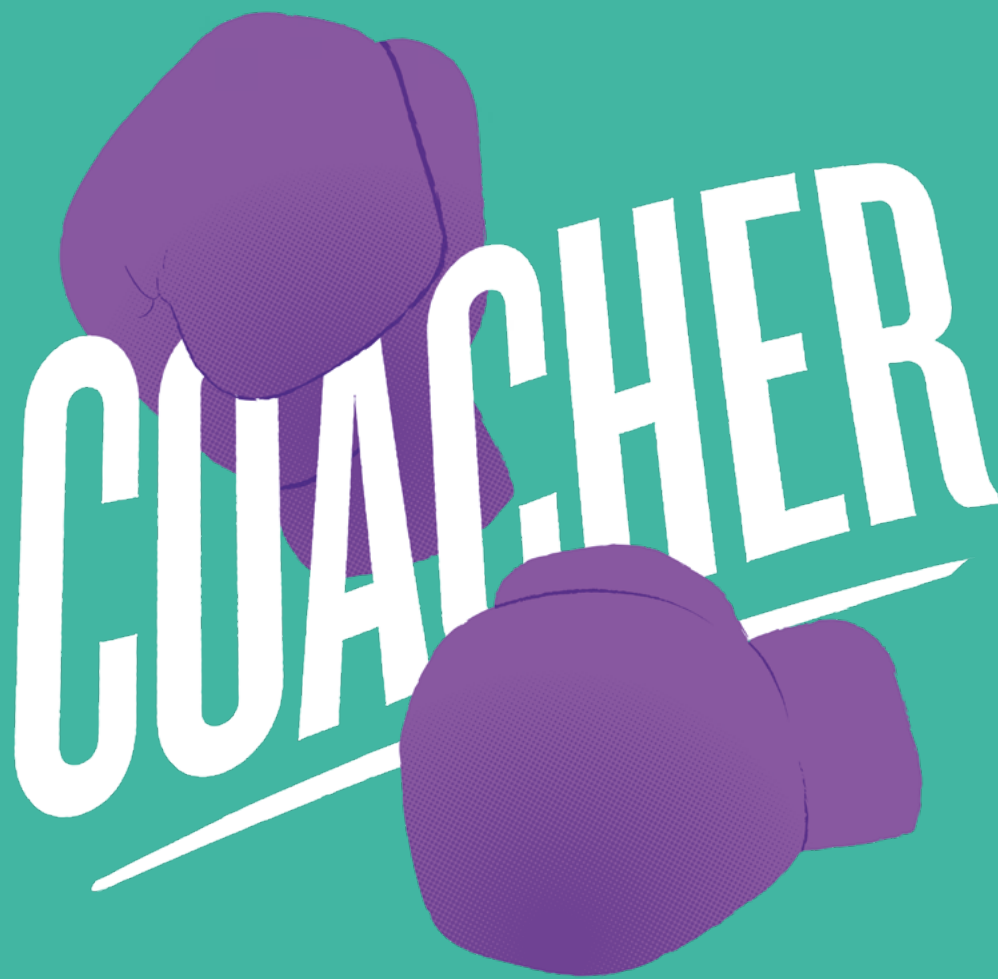


Sabrina COHEN, VP CRCC Paris et Laura TENOUDJI, journaliste

Nous avons également établi des partenariats avec des acteurs influents du milieu de l'entrepreneuriat tels que REZOO, CroissancePlus, Jeausserand Audouard, Impact Business Angels, Citizen Entrepreneurs, et Booster Academy. Ces collaborations nous ont permis d'élargir notre réseau et d'accroître notre influence, tout en nous ouvrant à de nouvelles perspectives.

Se challenger, c'est avant tout un état d'esprit. À la CRCC de Paris, nous avons transformé les obstacles en opportunités, en renforçant notre profession tout en préparant le terrain pour l'avenir. Comme une équipe de sport collectif, nous nous préparons aux compétitions futures.

Le challenge mène naturellement à la formation. En endossant le rôle de coach, nous avons compris qu'il était primordial d'accompagner nos membres pour saisir les opportunités de demain.



Donner, recevoir,  
partager : ces vertus  
fondamentales  
du sportif sont  
de toutes les  
modes, de toutes  
les époques.  
Elles sont le sport.

**Aimé Jacquet**

*Ancien entraîneur de l'équipe de France de football*



Tout au long de cette mandature, la CRCC de Paris a poursuivi avec détermination l'ambition de soutenir et d'accompagner ses membres dans l'exercice de leur métier, tels des coachs engagés pour mener leur équipe vers la victoire ! Des formations gratuites CAC120 à une école dédiée de formation continue, Sup'Expertise, en passant par des formations diplômantes, nous avons veillé à offrir des programmes adaptés pour répondre aux exigences croissantes de notre profession, mais aussi aux enjeux d'épanouissement de nos collaborateurs. Nous avons toujours eu à cœur de faire de la formation plus qu'une obligation, mais un véritable levier pour progresser, s'adapter, durer et performer.

## La commission juridique, un coach de proximité

La Commission juridique de la CRCC de Paris est depuis de nombreuses années un des piliers de l'information et de la formation de nos membres. Unique en son genre, ce service reconnu pour sa haute technicité et sa réactivité, est une ressource précieuse pour nos consœurs et confrères.

Grâce à une permanence téléphonique quotidienne, les commissaires aux comptes reçoivent des réponses rapides et précises à leurs questions. En complément, une matinée hebdomadaire est dédiée à la résolution de questions plus complexes avec l'appui de commissaires aux comptes, experts judiciaires, et d'anciens juges du tribunal de commerce. Cette organisation a permis d'assurer un accompagnement personnalisé, confraternel et confidentiel, où nos membres ont pu exposer leurs cas en toute confidentialité.

Chaque année, la Commission répond à plus de 1 000 appels, couvrant une large diversité de sujets tels que les incompatibilités, la procédure d'alerte, le pouvoir d'investigation du commissaire aux comptes auprès des tiers, la révélation des faits délictueux ou encore la problématique des petits groupes.

Depuis 2023, la Commission juridique publie régulièrement sur le site internet de la Compagnie de Paris, une rubrique constituée d'une sélection de questions reçues, anonymisées et transformées en cas pratiques. Cette FAQ Juridique accessible à tous, permet à chaque membre de bénéficier des expériences de ses pairs. Ce partage de connaissances participe ainsi à la dynamique de montée en compétences individuelle et collective au sein de notre profession.

**+4000**

Questions et dossiers traités  
par la commission juridique  
(entre 2020 et 2024)

L'apport de la Commission juridique dans la formation des commissaires aux comptes s'est étendu également à la conception des supports de formations et de conférences proposées gratuitement par la Compagnie, sur lesquelles nous revenons par la suite.

Chaque entraîneur le sait, c'est dans les doutes et les questionnements que se forment les meilleures tactiques.

## Un accès à l'entraînement pour tous

En début de mandature, face au constat d'une baisse significative des heures de formation déclarées par une partie de nos membres et dans un contexte de durcissement des sanctions envisagé par le H3C, nous avons lancé un dispositif d'accompagnement et de formation massive « Objectif CAC 120 ». Rappelant l'obligation de formation triennale de 120 heures sur trois ans dont la moitié en audit, ce dispositif a notamment permis pour

les plus assidus de cumuler entre 60 et 80 heures de formations par an, via notre organisme de formation exclusivement gratuite, Actions Expert.

Parmi les rendez-vous clés de notre ambition : « Focus sur l'actualité ». Un webinar de deux heures de formation CAC120 a permis à nos membres de rester à jour sur les évolutions juridiques, normatives et comptables de la profession.



Journée de formation 2023

Journée de formation 2024  
Camille BOIVIN, VP CRCC  
Paris et Eddy ROUF, Chef  
du bureau de la prévention  
et de la protection Unité  
Nationale Cyber



Dans cette même veine, nos grandes journées annuelles de formation ont pu proposer 7 heures de formation CAC120 sur des thèmes d'actualité variés tels que la stratégie et le développement des cabinets, la facture électronique, la CSRD ou encore la cybersécurité. Ces formations se sont clôturées par des interventions inspirantes de personnalités (philosophes, économistes, journalistes ou encore un ancien membre du GIGN...), pour inviter les participants à prendre de la hauteur après une journée technique intense.

Enfin, comment parler de formation sans évoquer le grand rendez-vous de la profession comptable francilienne, les Universités d'été, organisées en partenariat avec l'OEC Paris IDF et la CRCC de Versailles et du Centre. Véritable camp d'entraînement sur trois jours, près de 6 000 experts-comptables, commissaires aux comptes et leurs collaborateurs ont enchaîné séminaires thématiques, conférences, et ateliers CAC120, tout en découvrant de nouveaux outils et solutions, et en développant son réseau de partenaires.

Durant ces quatre années, la CRCC de Paris s'est engagée avec détermination à offrir de manière régulière, une formation gratuite et de qualité. Elle s'est positionnée en tant que coach quelle que soit la situation des « athlètes » : qu'ils soient nouveaux dans la profession, issus de petits cabinets, de moyennes ou grandes structures : la formation doit être accessible à tous. Car c'est en se formant que chacun peut viser l'excellence !

## Coacher, de la formation initiale à la formation continue, avec Sup'Expertise

Les professions du chiffre ont profondément évolué ces dernières années se transformant en véritables métiers d'accompagnement, essentiels à la transformation des entreprises. Convaincus de la nécessité de coacher dès la formation initiale, nous avons créé Sup'Expertise.

Le 22 décembre 2021 a marqué le début de cette aventure avec la fusion de l'ACE, un centre de formation initiale en alternance spécialisé dans les métiers de la comptabilité et de la gestion, et de l'ASFOREF, l'institut régional de formation de l'OEC Paris IDF et de la CRCC de Paris. De cette fusion est née Sup'Expertise, la nouvelle école supérieure de l'expertise comptable, de l'audit et du conseil.

Sup'Expertise se distingue par sa capacité unique à couvrir, sous une même bannière, l'ensemble du périmètre de la formation professionnelle. Que ce soit l'apprentissage, la formation continue, l'accompagnement à la VAE

ou encore les bilans de compétences, notre école s'engage à répondre aux besoins des cabinets d'expertise comptable et de commissariat aux comptes.

En juillet 2022, la gouvernance de Sup'Expertise a été renforcée par l'arrivée de la CRCC de Versailles et du Centre, consolidant ainsi notre légitimité et nos perspectives de développement sur l'ensemble de l'Île de France.

L'année 2022 restera également historique par l'acquisition de nos institutions franciliennes, du Cristallin, un terrain de jeu de 5 000 m<sup>2</sup> situé à Courbevoie, dans le quartier en plein essor des Bruyères. Après plusieurs mois de travaux et le déménagement des anciens locaux de Saint-Ouen, les étudiants de Sup'Expertise en formation initiale ont découvert leur nouveau campus le 26 janvier 2023. Ce campus, conçu pour offrir une expérience équivalente à celle des grandes écoles de commerce, comprend des espaces de convivialité, une vie associative dynamique,

Fusion de l'ASFOREF et l'ACE :  
création de Sup'Expertise

22 DÉCEMBRE 2021

Acquisition du Cristallin  
à Courbevoie

19 SEPTEMBRE 2022

Inauguration du  
nouveau campus étudiant

1<sup>ER</sup> JUIN 2023

+600 Apprenants  
Étudiants & Alternants

+22K inscrits  
en formation continue  
+ 1500 sessions  
de formation  
Cabinets EC/CAC/ECS

des intervenants de qualité issus du monde professionnel, ainsi que des opportunités de mobilité internationale.

Aujourd'hui, Sup'Expertise accueille plus de 600 étudiants et alternants en proposant des formations continues pour les experts-comptables, les commissaires aux comptes et les experts-comptables stagiaires. Avec 235 formateurs et plus de 1500 sessions de formation, nous touchons plus de 22 460 professionnels.

Quoi de mieux, qu'une école dont la gouvernance est assurée par les institutions qui sont ses principaux clients ! Cela a permis de rapidement diffuser des formations en fonction de l'actualité de la profession. Ainsi, seulement 5 mois après l'entrée en vigueur de la directive CSRD, Sup'Expertise a intégré à son catalogue le parcours « CAP Durabilité » pour former les auditeurs et leurs collaborateurs à l'audit de durabilité. Sup'Expertise est donc le coach qui garantit que chaque professionnel du chiffre peut accéder à une formation en relation avec les mutations économiques, technologiques, managériales et sociétales auxquelles la profession fait face.

## Les formations diplômantes pour aller plus loin

Marquant notre volonté d'aller toujours plus loin dans la formation, nous avons franchi une nouvelle étape en introduisant un nouveau parcours diplômant en partenariat avec l'Université Paris-Dauphine et bien sûr Sup'Expertise. Après un Executive Master en Évaluation, Financement et Transmission d'Entreprise conçu en 2015, la CRCC de Paris a lancé en 2022 l'Exécutif Master et Diplôme d'Université en Audit et Conseil des Systèmes d'Information et enclenché en 2023 l'évolution du Certificat Indicateurs Extra Financiers pour répondre aux nouveaux enjeux de la CSRD.

## Former les experts cyber et Audit des SI de demain

La création de cette formation diplômante en Audit et Conseil des Systèmes d'Information a été motivée par l'importance croissante des technologies de l'information et de l'afflux des données dans la vie des entreprises. La pandémie a accentué cette tendance en révélant les risques associés, notamment en matière de cybersécurité. Ce programme a été élaboré pour les commissaires aux comptes, auditeurs internes et externes, ainsi que pour les cabinets de conseil et les directions des systèmes d'information. En offrant une formation approfondie sur les méthodologies et pratiques d'audit en SI, nous avons l'ambition de permettre aux professionnels de répondre efficacement aux nouvelles normes d'exercice professionnel et aux enjeux liés à la sécurité des données.

## Diplôme d'Université « Durabilité et Performance »

Forts de notre partenariat solide avec la prestigieuse Paris-Dauphine, à l'automne 2023, nous avons œuvré pour mettre à jour un parcours, proposé depuis longtemps en partenariat avec l'OEC de Paris-IDF, le Certificat Information extra-financière pour répondre à la mise en œuvre des directives européennes CSRD et CS3D :

- Un nouveau Certificat Audit de Durabilité (CAD) en cours d'homologation par la H2A et ayant vocation à répondre à la « clause de grand-père » ;
- Un Certificat Performance et Parties Prenantes (C3P), ouvert à des participants appelés à consulter les documents et indicateurs extra-financiers dans le cadre d'échanges ou de mises en demeure, notamment en lien avec la loi sur le devoir de vigilance.



Chaque certificat totalise une centaine d'heures de formation et peut être suivi de manière indépendante. Le participant qui aura validé les trois parcours certifiants, obtient le **Diplôme d'Université « Durabilité et Performance »**.

Ces deux formations diplômantes d'excellence illustrent notre engagement à offrir des opportunités de développement professionnel de haut niveau. Elles ont permis à nos membres de se perfectionner, de se préparer aux défis futurs et de se distinguer par une expertise reconnue dans leurs domaines respectifs.

Lors de cette mandature, tels des entraîneurs déterminés, nous avons guidé notre équipe à travers un parcours riche en défis et en réussites. En proposant des formations CAC120 gratuites à destination de tous, en développant Sup'Expertise, et en s'ouvrant sur de nouvelles disciplines en partenariat avec l'Université Paris-Dauphine, nous nous sommes assurés que chaque professionnel ou futur collaborateur dispose des outils nécessaires pour progresser.

Comme dans toute compétition, il est crucial de rester agile pour s'adapter aux évolutions et aux nouvelles règles du jeu. En étant à la pointe de la formation, nous développons notre capacité à rebondir face aux aléas et aux crises.

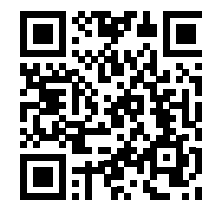
## INTERVIEW



# Laurent Benoudiz

Ancien président  
de Sup'Expertise

Retrouvez  
l'interview  
dans son  
intégralité



“ La durabilité va devenir un des enjeux essentiels à la fois pour l'économie, les entreprises, mais également pour notre profession. Il est donc indispensable que soient formés tous les collaborateurs, tous les experts-comptables, tous les commissaires aux comptes. Sup'Expertise propose un parcours de formation Cap Durabilité, éligible à la clause du grand-père. Nous avons également quatre parcours de formation pour les collaborateurs, car nous pensons que nous ne pouvons pas gagner seuls ce type d'enjeu ; les collaborateurs devront accompagner les commissaires aux comptes dans ces missions. ”





“

Le sport va  
chercher la peur  
pour la dominer,  
la fatigue pour  
en triompher,  
la difficulté pour  
la vaincre.

**Pierre de Coubertin**

*Ancien président du Comité International Olympique*

**Les revers, les échecs, les frustrations, les doutes font partie intégrante du sport. La gestion de l'imprévu constitue le ressort essentiel qui permet de surmonter bien des épreuves.**

**La raison d'être d'une institution comme la Compagnie n'est-elle pas de soutenir activement chacun de ses membres dans ces moments d'épreuve ? De les aider à développer des qualités de résilience, d'esprit d'adaptation et de ténacité afin de rebondir et de sortir plus forts après les épreuves ?**

**Au cours des quatre dernières années, la CRCC de Paris et toute la profession du chiffre ont su démontrer leur résilience et leur capacité à rebondir face aux nombreux défis rencontrés. Cette période a été jalonnée par des changements législatifs, la loi Pacte, des crises économiques, la pandémie du COVID-19, et des évolutions technologiques. À l'image d'une équipe sportive, nous avons dû parer aux attaques et riposter avec efficacité.**

## Rebondir après la loi Pacte

La loi Pacte a marqué un tournant décisif pour notre profession. Entrée en vigueur le 16 mai 2019, elle a relevé les seuils d'audit légal, réduisant drastiquement le nombre d'entités obligées légalement à faire appel à un commissaire aux comptes. Ses conséquences devront apparaître pleinement à partir de 2025. Les premières estimations, les plus pessimistes, réalisées lors de l'entrée en vigueur de la loi, faisaient craindre un taux de diminution des mandats de commissariat aux comptes de 70 % !

Face au raz de marée annoncé, la CRCC de Paris s'est fortement mobilisée. La mandature précédente avait mis en place un dispositif d'accompagnement collectif et individuel inédit autour de l'innovation au service de la transformation de la profession. En parallèle de l'identification des professionnels les plus touchés et d'un accompagnement personnalisé à leur égard, étaient déployés différents groupes de travail destinés à aider les cabinets à repenser leur stratégie et leur organisation interne, ainsi que leur offre de service.

Dans la continuité, nous avons capitalisé sur les chantiers initiés pour encourager le développement de nouvelles missions destinées aux petites entités, permettant une nomination volontaire pour les entités en dessous des nouveaux seuils mais aussi les prestations connexes telles que les diagnostics. Le diagnostic fiscal a ainsi été identifié comme une prestation à forte valeur ajoutée à proposer à ses clients en parallèle ou non d'une mission de CAC. Pour aider à la réalisation de ces nouvelles prestations nous avons diffusé de nombreux guides pratiques, tel que le guide de la performance comptable en partenariat avec la Revue Fiduciaire, adoptant une approche par les processus. Cela nous a permis d'apprécier la maturité de la production de l'information financière.



Retrouvez le guide ici!

Ce guide sera complété à l'automne 2024 par le guide d'audit de la performance comptable.

La Compagnie a choisi l'innovation et la transformation comme moteurs du rebond. Se transformer passe non seulement par la proposition de nouvelles missions et prestations mais implique également de repenser nos modes de communication. L'objectif est de convaincre nos parties prenantes en particulier les chefs d'entreprise de faire appel à un CAC pour sécuriser leur activité, leur organisation et de renforcer la confiance de leurs partenaires.

Ces nouvelles missions proposées aux entreprises ont non seulement permis aux commissaires aux comptes de rebondir après les changements apportés par la loi Pacte, mais elles ont également contribué à renforcer leur rôle de tiers de confiance.

Grâce à notre capacité d'adaptation, nous avons pu réduire l'impact réel de la loi Pacte à 30 % à la CRCC de Paris.

Les seuils ont malheureusement subi une nouvelle remontée publiée par décret du 29 février 2024. Alors que le Gouvernement s'apprêtait à fixer de nouveaux en moins d'un mois ! La CRCC de Paris, ainsi que toutes les institutions professionnelles, a su se mobiliser. Le projet a été pour l'instant ajourné. Toutefois, la menace de relèvement des seuils d'audit demeure une épée de Damoclès pesant sur notre profession. Nous devons rester vigilants et continuer à défendre notre rôle central dans le tissu économique national.

## Rebondir et se réadapter après le COVID-19

Les débuts de notre mandature ont été marqués par la crise sanitaire. Dans un climat troublé, les élus et toutes les équipes de la CRCC se sont dépensés sans compter pour rester proches de leurs membres malgré la distance imposée par la pandémie. La difficulté à organiser des événements physiques dans les premiers mois de la mandature a conduit à modifier certains formats, notamment en organisant de nombreux webinaires et en utilisant des outils de visioconférence pour garantir la continuité de service.

Ainsi paradoxalement, la pandémie a constitué un puissant accélérateur de changement pour notre CRCC et notre profession.

La création d'une commission Prévention dédiée a répondu à l'ambition d'améliorer l'accompagnement préventif des entreprises par le dialogue et la pédagogie. Cette commission, créée dans le contexte de la crise, s'est attelée à produire des outils pratiques, des webinaires de formation sur la prévention des difficultés des entreprises dans des délais record dès les premières semaines de 2021.



Retrouvez tous les outils ici!

Elle a également participé à la mise en place du numéro Vert en synergie avec l'OEC Paris Île-de-France, « Soutenir vos clients en difficultés », permettant une mise en relation avec un juge des tribunaux de commerce de la région francilienne partenaires du dispositif.

Notre travail de sensibilisation a été essentiel pour démontrer l'utilité de notre profession. Nous avons organisé de nombreuses réunions d'information et créé des documents destinés aux entreprises pour les guider durant cette période difficile. La CRCC de Paris a également organisé plusieurs conférences au Tribunal de commerce de Paris, visant à informer sur les

mécanismes de prévention des entreprises et à échanger sur les enjeux économiques.

Ces conférences ont réuni des intervenants de divers horizons qui ont partagé leurs expériences et d'échanger sur le rôle central des commissaires aux comptes dans les procédures de sauvegarde, de prévention et des autres procédures collectives. Elles ont également abordé des thèmes plus généraux comme l'égalité, la justice et les leçons à tirer de la pandémie, avec des interventions externes comme celle du philosophe André Comte-Sponville.

## Conférences au Tribunal de Commerce de Paris

**25/02/2020**

Le CAC, un lanceur d'alerte pas comme les autres

**23/02/2022**

La conciliation : remède miracle aux difficultés des entreprises ?

**14/12/2022**

Le CAC, rouage essentiel dans la mécanique du redressement.

**13/12/2023**

Financement des entreprises en perspective avec la CSRD et pratique des classes de parties affectées

**29/02/2024**

Intervenir à temps et trouver la bonne posture pour convaincre et soutenir



Tribunal de Commerce 2023

En juin 2024, nous avons signé une convention de partenariat avec le Tribunal de commerce de Paris et le Cercle des juges consulaires de Paris pour renforcer nos actions concertées pour accompagner les entreprises en difficultés. Cette convention, signée en présence de Patrick Seyer, président du Tribunal de commerce de Paris, et de Bertrand Kleinmann, vice-président du Cercle des juges consulaires de Paris, a symbolisé notre engagement commun à protéger l'avenir des entreprises et à les accompagner dans leurs défis quotidiens.

## Rebondir grâce aux Nouvelles Technologies

Les nouvelles technologies ont profondément transformé le commissariat aux comptes, offrant des outils innovants qui améliorent la précision, l'efficacité et la portée de nos missions. Parmi ces avancées, l'utilisation de l'intelligence artificielle et du machine learning permet d'automatiser des tâches répétitives



et d'analyser des volumes de données bien plus importants et complexes qu'auparavant. Ces technologies facilitent la détection des anomalies et des fraudes potentielles, renforçant ainsi la qualité et la fiabilité des audits. De plus, les outils de visualisation de données comme Power BI ont révolutionné notre façon de restituer l'information via des rapports dynamiques et interactifs.

Ainsi, les plateformes de collaboration en ligne et les outils de visioconférence ont facilité le maintien de la communication et de la coopération avec les clients et les équipes, même à distance. En intégrant ces technologies, le commissariat aux comptes s'est positionné à l'avant-garde de l'innovation, répondant aux exigences croissantes de transparence et de réactivité de notre époque.

Du début de notre mandature, coïncidant avec la sortie de la crise COVID, jusqu'à aujourd'hui, nous avons maintenu un engagement incontournable auprès des entreprises. En dépit des incertitudes économiques persistantes, la CRCC de Paris a su rebondir, s'adapter et évoluer pour continuer à jouer un rôle essentiel dans la mécanique du redressement et de la prévention des difficultés.

Grâce à notre engagement, notre capacité à innover et à nous adapter, nous avons renforcé notre position de partenaires indispensables aux entreprises, prêts à affronter les défis futurs avec détermination et expertise. Les menaces extérieures et spécifiques à la profession, telles que la pandémie, et les changements législatifs, ont été des catalyseurs de notre transformation. En mobilisant nos ressources, en développant de nouvelles compétences et en forgeant des partenariats stratégiques, nous avons prouvé que la résilience et l'innovation sont au cœur de notre profession.

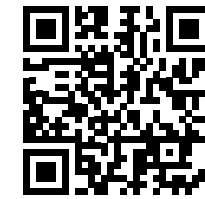
## INTERVIEW



# Paul-Louis Netter

Ancien président du  
Tribunal de Commerce de Paris

Retrouvez  
l'interview  
dans son  
intégralité



“ Ce fut toujours pour moi un très grand plaisir d'accueillir les conférences de la CRCC de Paris. Ça a été l'occasion d'aborder des thèmes qui nous sont chers, notamment la prévention des difficultés des entreprises, où nous avons considéré que le commissaire aux comptes devait être un des grands acteurs de ce type de procédure. ”



“

On devient champion grâce à ce qu'on ressent, un désir, un rêve, une vision. On doit avoir du talent et de la technique.

**Mohamed Ali**

*Champion du monde et olympique de boxe*

Tel un supporter qui encourage ses athlètes, la CRCC de Paris, à travers sa Commission Attractivité, a joué un rôle crucial de mentor pour les jeunes professionnels. Notre engagement envers les jeunes inscrits et diplômés, notre soutien à travers des dispositifs ciblés, ainsi que nos initiatives visant à renforcer l'attractivité de la profession, ont montré notre volonté sans faille d'accompagner les talents émergents et de s'engager dans l'avenir de la profession.

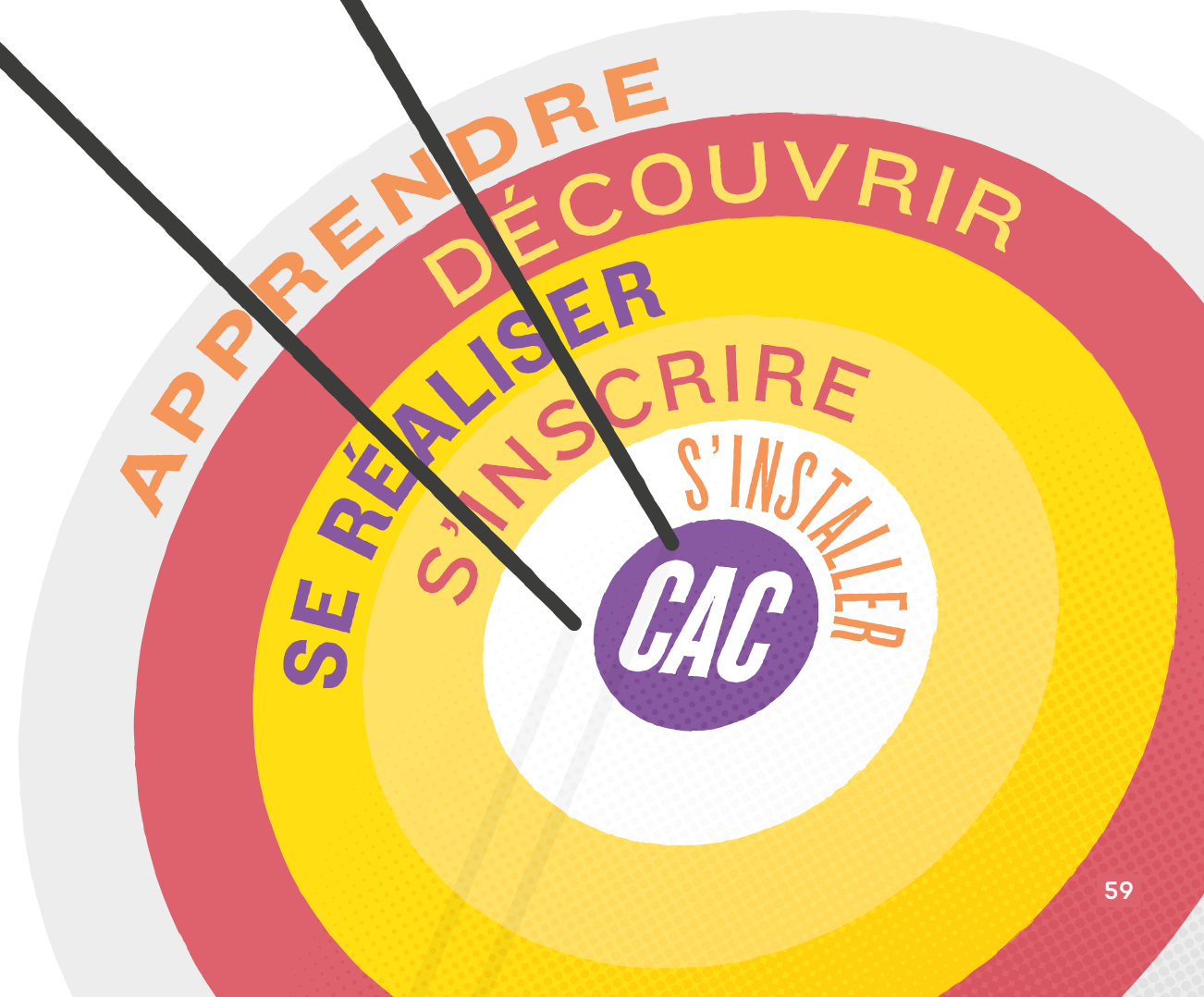
## Soutien aux jeunes inscrits et aux jeunes diplômés : avantages et ressources

La CRCC de Paris a toujours eu à cœur d'offrir un soutien aux jeunes inscrits et diplômés, afin de leur permettre de démarrer leur carrière sur des bases solides.

Pour ceux qui rejoignent la profession, la CRCC de Paris a déployé des avantages financiers significatifs. Les nouveaux inscrits ont pu bénéficier d'une prise en charge totale de la cotisation régionale les trois premières années, leur permettant de se concentrer pleinement sur leur développement sans la pression des contraintes économiques. La CNCC a suivi enfin cette action, en proposant fin 2021 un plan pour les jeunes diplômés.

Au-delà de cet avantage financier, les nouveaux inscrits ont profité d'un accès gratuit aux outils numériques de la CRCC de Paris, dont une formation gratuite à l'outil Viznow.

Nous avons également inauguré Luca en 2021 avec l'OEC Paris IDF, un centre d'affaires dédié aux experts-comptables et commissaires aux comptes. Situé au cœur de Paris, ce centre de coworking a offert un environnement de travail moderne, sécurisé et conforme aux exigences déontologiques de la profession. Avec 44 postes de travail, des bureaux et des salles de réunion, Luca propose un cadre professionnel flexible et économique, permettant aux jeunes professionnels de s'installer à des coûts maîtrisés.







Le CAC de demain  
c'est vous  
Le 26 octobre 2023



Audit Party  
Le 23 avril 2024



Make It Easy, 3<sup>e</sup> promotion  
Le 10 janvier 2024



## Inspirer les futures générations

Pour susciter l'intérêt des étudiants et les préparer à une carrière de futur commissaire aux comptes, la Commission Attractivité de la CRCC de Paris a intensifié ses visites dans les établissements d'enseignement supérieur. Ces rencontres ont permis aux membres de la commission de partager leur expérience, de répondre aux questions et d'encourager les étudiants à envisager notre métier. En 2023, ces visites se sont multipliées, et notre base de données des écoles a été renforcée avec plus de 150 établissements référencés. Cet effort continu visait à sensibiliser un large éventail d'étudiants aux opportunités et aux avantages d'une carrière dans l'audit, tout en faisant connaître notre institution et ses engagements.

Les étudiants furent également invités à notre événement semestriel « Les CAC de demain, c'est vous », lancé en 2022 pour encourager les membres du CJEC et de l'ANES Paris IDF à s'inscrire à la CRCC de Paris. Des commissaires aux comptes chevronnés ont ainsi pu présenter leur parcours, discuter des opportunités offertes par la profession et des avantages de l'inscription à la CRCC de Paris, renforçant ainsi notre présence auprès des jeunes professionnels et promouvant activement notre institution.

Dans cette même optique, le concours « AuditParty » a constitué une initiative innovante visant à promouvoir le métier d'auditeur auprès des étudiants en Master CCA et DSCG. L'idée fût de les inviter à réaliser des vidéos expliquant le métier de CAC de manière ludique, que ce soit en l'expliquant à leur grand-mère ou encore en revisitant un film culte. Comme quoi la profession peut-être abordée de manière engageante et originale !



## Make It Easy : Un engagement pour l'égalité des chances

Le programme « Make It Easy », lancé en 2021, a incarné l'engagement de la CRCC de Paris pour l'égalité des chances et son soutien envers des jeunes talents. Conçu pour accompagner les étudiants en BAC+2 au parcours remarquable mais confrontés à des difficultés financières, ce programme a offert lors de la première promotion des bourses de 2 000 € ainsi qu'un mentorat personnalisé pour aider 10 étudiants à poursuivre leurs études avec confiance.

Le dispositif a rapidement gagné en notoriété, attirant l'attention des CRCC de Versailles et du Centre, ainsi que de l'OEC de Paris Île-de-France. Grâce à cette collaboration, le nombre de bénéficiaires a été triplé et le montant des bourses a été augmenté à 3 000 € pour la deuxième promotion. Parallèlement, les mentors, issus de la communauté des commissaires aux comptes et des experts-comptables, ont également vu leur nombre augmenter, renforçant ainsi l'impact du programme. En 2023, pour la troisième promotion du dispositif, les institutions nationales, la CNCC et le CNO, ont rejoint le dispositif, permettant d'atteindre 50 lauréats bénéficiant de la bourse. Être coach, c'est repérer les talents, « Make It Easy » permet d'offrir une opportunité unique à ceux qui ne pourraient pas poursuivre leur cursus sans ce « coup de pouce ».

Élisabeth Moreno, ancienne Ministre déléguée chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances, marraine du dispositif, soutient pleinement cette initiative.

À travers ses initiatives, la CRCC de Paris a démontré un engagement constant envers les jeunes professionnels, les accompagnant à chaque étape de leur parcours et les aidant à devenir demain les champions de notre profession.

### INTERVIEW



## Élisabeth Moreno

Marraine du dispositif Make it Easy,  
ancienne Ministre de l'Égalité femmes-hommes,  
de la Diversité et de l'Égalité des chances

Retrouvez  
l'interview  
dans son  
intégralité



“ J’ai beaucoup d’admiration pour les lauréats de Make it Easy, parce que je sais tout le courage qu’il leur faut, je sais toute l’endurance qu’il faut avoir pour faire de si longues années d’études et évidemment la détermination qu’il faut pour arriver au bout de ce long chemin. ”



“

Plus vite,  
plus haut,  
plus fort,  
ensemble.

La Devise olympique

Ces dernières années ont été marquées par l'accélération de la révolution numérique notamment par l'adoption des outils digitaux, renforçant le besoin d'agilité au sein de la profession. Dans ce contexte, le cabinet de demain devra être prêt à relever des défis majeurs où stratégie, innovation et agilité seront les clés de la réussite.

La CRCC de Paris s'est engagée à guider les professionnels dans cette transformation, grâce à des initiatives avant-gardistes, notamment à travers le Lab50. Lancé en 2018 sous l'impulsion de la mandature précédente, le Lab50 fonctionne comme un think tank, assurant une veille constante et proactive sur l'avenir de la profession. Il partage ses analyses en observant et anticipant les évolutions digitales.

## Mémoires du Futur : Encourager l'Excellence et l'Innovation

Depuis 2019, les « Mémoires du Futur », organisés par la CRCC de Paris et son Lab50, ont joué un rôle essentiel dans la promotion de l'innovation au sein de la profession. Chaque année, plus de 100 mémoires d'expertise-comptable sont évalués pour leur excellence académique et leur capacité à anticiper les défis futurs. À l'issue de cette sélection rigoureuse, quatre mémorialistes d'excellence sont récompensés : deux reçoivent le « Prix Remarquable » et deux le « Prix Coup de Cœur ». Les sujets abordés par les mémoires primés incluent des thèmes à la pointe : l'audit des levées de fonds en cryptomonnaie, la robotisation du processus de reconnaissance du chiffre d'affaires, ou encore la mise en place d'une stratégie data au sein de son cabinet.



Mémoires du futur 2022  
Lauréats et Cédric O,  
ancien Secrétaire  
d'État chargé de la  
Transition numérique et  
des Communications  
électroniques  
Le 14 mars 2022



Mémoires du futur 2023  
Gabriel Attal, ancien  
ministre de l'Éducation  
nationale et de la Jeu-  
nesse et Vincent Reynier  
Le 20 avril 2023

La cérémonie des Mémoires du Futur, qui s'est construite sur le modèle du Prix Goncourt, a attiré des personnalités influentes telles que Cédric O en 2022, ancien secrétaire d'État chargé du Numérique, et Gabriel Attal en 2023, alors ministre délégué chargé des Comptes publics. Leur présence a souligné l'importance de cet événement dans la reconnaissance des talents émergents de notre profession et le rôle de la CRCC de Paris dans l'évolution des pratiques d'innovation au sein de l'économie nationale.

## Le Lab50 : le laboratoire de prospective et d'innovation

Les réflexions du Lab50, enrichies par les retours d'expérience des Mémoires du Futur, nous conduisent à envisager un futur où la profession sera profondément transformée. Dans 5 à 10 ans, de nombreux services offerts par les cabinets seront automatisés et accessibles à moindre coût, voire gratuitement. Cette évolution pose une question cruciale : comment garantir la valeur ajoutée de nos services face à une automatisation croissante et des coûts réduits ? La réponse réside dans la transformation de nos modèles d'affaires en intégrant les innovations d'aujourd'hui et de demain.

Pour rester compétitifs, les cabinets devront se concentrer sur des missions à forte valeur ajoutée, adopter de nouveaux outils digitaux, former continuellement leurs équipes, et s'adapter rapidement aux nouvelles réglementations ainsi qu'à l'évolution des attentes des clients.

Le Lab50 a mis en place plusieurs groupes de travail pour relever ces défis :

→ **Le Groupe « Valeur Client »** se consacre à la valeur ajoutée que les professionnels du chiffre peuvent offrir dans un contexte de forte automatisation. Avec l'essor de l'intelligence artificielle et l'automatisation des tâches comptables, il est crucial de repenser les services proposés. La gestion de la relation client est apparue comme un facteur clé pour maintenir une offre de services différenciée et pertinente.

- **Le Groupe « Data »** explore comment les professionnels peuvent tirer le meilleur parti des vastes quantités de données qu'ils manipulent. Il s'intéresse à l'utilisation d'outils de data visualisation comme Power BI, ainsi qu'à la sécurisation et l'optimisation du traitement des données. Il a proposé divers articles de sensibilisation et des exemples concrets pour faciliter l'adoption de ces outils dans les cabinets.
- **Le Groupe « Prospective Internationale »** analyse l'évolution de la profession comptable à l'échelle internationale, en comparant les missions vendues et l'adoption technologique dans divers pays. A titre d'exemple, le projet « Voir demain » du CPA canadien a mis en avant deux axes essentiels : le modèle de création de valeur et la gouvernance des données. La comparaison avec les pratiques françaises souligne les défis communs et l'importance d'une adaptation rapide pour tirer parti des nouvelles technologies, un enjeu international.





## Le DCPA : Le Rendez-vous incontournable

Le Lab50 a élargi ses horizons en participant au Digital CPA (DCPA), un salon professionnel majeur dédié à l'innovation comptable qui se tient chaque année aux États-Unis. Organisé par CPA.com, cet événement de trois jours est une plateforme centrale pour découvrir les dernières tendances de la transformation numérique, les nouveaux outils, et les technologies émergentes à travers conférences et ateliers pratiques.

En tant qu'observatoire de la profession du chiffre, le Lab50 utilise les connaissances acquises lors de ces événements pour enrichir ses réflexions. Les découvertes et tendances repérées sont régulièrement partagées à travers divers formats : articles, vidéos, podcasts et publications sur le site web du Lab50.

Visitez  
le site du  
Lab50!



Vincent Reynier et Erik Asgeirsson, président de CPA.com



2022 : Du 4 au 7 décembre 2022 à Austin  
2023 : Du 4 au 6 décembre 2023 à Las Vegas  
2024 : Du 8 au 11 décembre 2024 à Denver.



Les enseignements tirés du DCPA ont conduit à la création de nouvelles initiatives au sein de la CRCC de Paris :

- Tables rondes trimestrielles : Depuis 2023, des tables rondes réunissent experts-comptables, commissaires aux comptes, et autres parties prenantes pour discuter librement des évolutions technologiques et de leur impact sur la profession.
- Conférences du Lab50 lors des Universités d'Été : Inspirées du format TEDx, ces conférences attirent chaque année un public nombreux pour explorer les grandes thématiques d'avenir de la profession :
  - **2021** : L'Odyssée de la Data : La transformation numérique
  - **2022** : Planète crypto, les pieds sur Terre, la tête dans les étoiles
  - **2023** : L'IA et nous, le match du siècle
  - **2024** : Voyage au centre de l'IA

Ces événements témoignent de l'engagement de la CRCC de Paris à rester à la pointe de l'innovation, en intégrant les meilleures pratiques internationales pour préparer la profession aux défis et opportunités à venir. En partageant les connaissances acquises, le Lab50 continue de jouer un rôle crucial dans la transformation et la modernisation de la profession comptable.

## Le Cabinet de Demain : les défis à relever

Le « cabinet de demain » se situe à l'intersection de l'innovation technologique, de l'agilité organisationnelle, et de l'exigence éthique. Pour rester pertinent et efficace, notre profession doit relever les défis actuels et saisir les opportunités émergentes. Cela nécessite une approche proactive et adaptable, comme une équipe sportive qui ajuste ses stratégies et intègre les dernières innovations pour rester dans la course. En explorant les champs de travail en cours et à venir, nous préparons notre institution à exceller dans un environnement en constante évolution.

- **L'IA : Un outil incontournable** : L'intelligence artificielle représente un atout majeur pour le cabinet de demain. Elle facilitera l'automatisation, améliorera l'efficacité et la précision des analyses et permettra le développement de pratiques d'audit plus proactives et prédictives. En optimisant l'exploitation des données collectées, l'IA contribuera à une valeur ajoutée substantielle dans les missions d'audit.
- **Transformer son cabinet de l'intérieur** : Pour stimuler l'innovation et la croissance, les cabinets doivent réinventer leur approche de gestion des ressources humaines en adoptant des méthodes analytiques et innovantes. Les outils comme le Design Thinking, les brainstormings, le mind mapping, et les méthodes agiles sont essentiels pour encourager l'innovation, attirer les talents de demain et satisfaire les nouveaux besoins des clients.
- **Le CRM : un incontournable** : La gestion de la relation client est désormais essentielle. Les outils CRM permettent non seulement de gérer les clients et d'automatiser les processus comptables, mais aussi de proposer de nouvelles missions. En enrichissant la relation humaine et en améliorant la fidélisation de ses clients, le CRM aide à anticiper leurs besoins futurs et à créer un véritable lien de confiance.

- **L'Audit de Durabilité** : Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, la directive européenne Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD) impose de nouvelles normes pour le reporting extra-financier. L'audit de durabilité devient crucial pour les cabinets, évaluant les pratiques et performances en matière de durabilité, notamment les aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Bien que les PME ne soient pas encore directement concernées, elles pourraient être amenées à communiquer sur leur responsabilité sociale et environnementale dès 2025. Les missions d'attestation ou de diagnostic effectuées par un commissaire aux comptes seront essentielles pour répondre à ces nouvelles exigences. Afin d'accompagner au mieux nos membres un Groupe de Travail dédié « Durabilité » a été créé dès septembre 2023. La grande journée annuelle de formation de 2024 a notamment porté sur cette thématique et nous a permis de diffuser notre nouveau guide à destination de nos membres « Développer ses missions et prestations liées à la durabilité. »

Le cabinet de demain se prépare dès aujourd'hui pour le grand défi de l'avenir. Avec une stratégie claire, une adoption agile des technologies, et une transformation interne continue, les professionnels du chiffre seront prêts à affronter les défis de cette nouvelle ère. Comme dans toute compétition, c'est l'entraînement, la préparation et l'adaptabilité qui détermineront le succès de notre profession.

# CONCLUSION

Le hasard a fait que le calendrier de nos mandatures est calé sur celui des olympiades.

En cette année 2024, il était difficile pour les Parisiens que nous sommes de résister à la tentation de faire un clin d'œil aux évènements extraordinaires que nous vivons cet été dans la plus belle ville du monde.

Une olympiade c'est long, et pourtant cela passe tellement vite... À travers ce document, nous avons voulu vous rendre compte et affirmer que nous ne sommes pas restés inactifs.

Beaucoup de belles choses ont été réalisées et nous pouvons être fiers de ce que collectivement nous avons réussi.

Et pourtant ! Il reste tant à faire.

Nous vivons une période où tout s'accélère : les nouvelles technologies, l'utilisation de l'intelligence artificielle, les champs qui s'ouvrent à nous pour la certification des données extra financières, la financiarisation des cabinets, les nouvelles organisations du travail... Dans tous ces domaines, il n'y a pas une seconde à perdre.



Un changement de mandature c'est avant tout un passage de relais et il n'y a pas d'espace pour l'attentisme...

Dès le premier jour, il faudra être mobilisés pour affronter les défis d'aujourd'hui et de demain.

La Compagnie de Paris est en ordre de marche pour être opérationnelle pour tous les changements et toutes les mutations de notre profession.

Nous sommes certes la plus grande Compagnie qui regroupe à elle seule près du quart des commissaires aux comptes inscrits en France mais notre spécificité est de représenter une grande diversité des modes d'exercice. Beaucoup ont choisi d'exercer ce métier qu'ils aiment dans des structures petites et moyennes. C'est un choix qui doit être respecté et le devoir d'une institution c'est de tout mettre en œuvre pour préserver ce droit qui est l'exercice libéral.

À l'heure du passage de relais, je formule des vœux pour que la CRCC de Paris demeure la Compagnie qui donne à chacun les moyens d'avoir la capacité de s'épanouir dans son métier quel que soit son mode d'exercice.

Persuadé de notre utilité j'ai confiance dans notre capacité collective à surmonter tous les défis de demain.

**Vincent Reynier**  
Président de la CRCC de Paris



CRCC  
COMPAGNIE  
REGIONALE DES  
COMMISSAIRES AUX  
COMPTES  
**PARIS**

